



LETTRE AU PERSONNEL DE CULTUREFRANCE

Le comité d'entreprise est à nouveau convoqué le 11 octobre pour une **procédure de licenciement économique, touchant cette fois-ci 4 postes.**

La procédure de licenciement initiale avait été suspendue le 11 juillet dernier suite au préavis de grève décidé par l'assemblée générale du personnel. Les délégués syndicaux et les représentants du personnel avaient signé avec la direction un accord de levée du préavis de grève qui prévoyait que

1/ la direction de Culturesfrance s'engage à geler les licenciements économiques jusqu'au 15/09/2007 et à les abandonner à cette date si :

—l'outil de comptage que les parties signataires s'engagent à mettre en place pour calculer l'effectif réel de Culturesfrance depuis le 01/01/2006 démontre que la fusion entre l'AFAA et l'ADPF aura généré un gain de productivité de 15 ETPT.

—une économie de 600 000 euros est réalisée sur la masse salariale en 2008 en année pleine.

2/ la direction de Culturesfrance s'engage à ouvrir sans délais l'ouverture de négociations pour des départs volontaires et des départs à la retraite anticipés, parallèlement à d'autres mesures d'économies prévues parmi lesquelles le non remplacement des départs à la retraite et des départs en poste ainsi que le choix de la mobilité interne de préférence aux recrutements extérieurs.

Les délégués syndicaux et les représentants du personnel pouvaient redouter une **manœuvre pour éviter un mouvement social** pendant les Journées de la DGCID et de Culturesfrance mi-juillet mais ont néanmoins préféré négocier dans un esprit ouvert et constructif.

Une réunion s'est tenue le 13 juillet, qui a permis aux représentants du personnel d'apporter tous les éléments en leur possession pour la mise en place de l'outil de comptage ainsi que pour la négociation de départs à la retraite anticipée ou de départ volontaire, en laissant le soin à la direction d'exploiter ces éléments.

Ce n'est que le 12 septembre que la direction a été à même de produire un premier calcul de l'évolution de l'effectif de Culturesfrance, soit 2 mois après la signature de l'accord, 3 jours avant la fin du moratoire sur les licenciements et moins de 2 semaines avant l'audition devant la commission des finances du Sénat.

Il était bien sûr un peu tard pour approfondir ces chiffres. La direction a d'emblée considéré ses propres calculs comme définitifs. **Elle s'est toujours refusée à partager avec les signataires de l'accord la méthode de calcul qui lui a permis de les produire.**

Pourtant, les représentants du personnel et les délégués syndicaux arrivaient à des résultats différents.

Par exemple la direction a décidé de ne pas inclure dans son calcul les CDD pour surcroît exceptionnel d'activité (comme le prévoit pourtant le calcul en ETP), ce qui aurait permis de présenter des chiffres plus favorables et surtout plus justes. De plus, cela aurait également permis d'illustrer l'effort de tous les services qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de bénéficier de ce type de contrats.

La direction n'a jamais communiqué de façon transparente sur « l'ouverture de négociations pour des départs volontaires et des départs à la retraite anticipés ». Elle est même revenue sur ses engagements pris lors de la journée "Travailler ensemble" du 10 septembre. Elle n'a en effet jamais diffusé à tous une information détaillée sur les possibilités de départs négociés.

Les personnes qui ont approché la direction pour négocier voire simplement s'informer sur les possibilités de départ, ont été découragées par un discours peu clair, approximatif et n'ont jamais pu négocier quoi que ce soit.

Lors de son audition au Sénat le 25 septembre dernier, **pas une seule fois la direction n'a évoqué sa volonté de négocier des départs, mais s'est en revanche engagée sur des licenciements** qu'elle entendait mener à terme "malgré des préavis de grève" selon les propos du directeur, soucieux de donner une image de fermeté.

Le sénateur Gouteyron s'est demandé lors de l'audition "si les suppressions d'emplois réalisées portaient bien sur des doublons, et non sur le coeur d'activité de Culturesfrance".

Jean Arthuis, président de la commission des finances, s'est déclaré de son côté "favorablement impressionné" par nos efforts déjà conséquents.

On peut raisonnablement penser que si la direction avait eu à coeur de rebondir sur ces propos et de plaider qu'aller au-delà toucherait en effet au coeur de notre activité, elle aurait pu obtenir au minimum des délais supplémentaires pour atteindre les objectifs fixés, voire un quitus eu égard aux efforts déjà fournis.

Mais on voit bien que **c'est la direction qui insiste pour aller jusqu'au bout de ces licenciements pour l'exemple**. C'est ce qui s'appelle être plus royaliste que le roi.

Pourquoi ne pas avoir voulu reconnaître qu'une autre voie était possible ?

Il est clair à présent que la direction ne fait rien pour sauver l'emploi.

Et puisque qu'elle est capable de passer outre sa parole donnée (elle s'était à plusieurs reprises engagée à ne pas aller au-delà de 3 licenciements), on peut légitimement se demander où elle compte s'arrêter.

Qui peut dire aujourd'hui si on ne va pas apprendre dans les prochains mois que des postes seront encore supprimés, et pire, si les licenciements ne vont pas continuer ?

Nous souhaitons en conclusion vous faire partager nos **vives inquiétudes sur l'avenir de Culturesfrance, au-delà de la seule question de l'emploi**, à la lueur des informations obtenues lors de la journée "Travailler ensemble", et des événements survenus depuis.

Nous avons tous en mémoire les propos de la direction le 10 septembre sur les "insuffisances" du personnel de Culturesfrance. Les stagiaires de la maison récemment réunis par la direction ont entendu les mêmes **critiques formulées à l'encontre des salariés**.

Quel est le but recherché ? Monter les individus les uns contre les autres ? Diviser pour mieux régner ?

Peut-on reprocher au personnel son manque de formation alors qu'on ne s'est jamais soucié de la mise en place d'un plan de formation annuel, qui est pourtant une obligation légale ?

Quand on prépare une réforme de cette ampleur, ce sont des outils plus performants encore qu'il convient de mettre en oeuvre. On a entendu le 10 septembre l'exemple de la Réunion des Musées Nationaux qui a mis en place un plan de retour à l'équilibre sur plusieurs années sans licenciements, ainsi qu'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour accompagner le personnel dans la restructuration.

On ne pourra pas s'en passer.

La refonte globale de l'organigramme présentée par le directeur le 10 septembre semble se mettre rapidement en place, de façon insidieuse.

C'est le sens de son « désir de permettre à celles ou ceux qui le désirent d'ouvrir le champ de leurs compétences » exprimé dans un récent courriel. Certains directeurs de départements ont de leur côté demandé aux membres de leur équipe de présenter des possibilités de transversalité.

Tout cela sans information ni consultation préalable des représentants du personnel...

Quel est le projet d'ensemble ? Quelle cohérence peut sortir de ces négociations individuelles ?

Pourquoi une telle précipitation ? On nous faisait miroiter le changement rapide de statut mais la Révision Générale des Politiques Publiques amène l'Etat à bloquer toute création de nouvel opérateur. L'établissement public n'est pas pour 2008 !

La vision de la direction s'éloigne sensiblement du Contrat d'Objectifs et de Moyens signé avec l'Etat le 2 mai 2007.

Il a été déclaré lors de la journée du 10 septembre que celui-ci était un vulgaire papier sans valeur, une accumulation de missions parmi lesquelles il fallait faire des choix dans la mesure où il nous est impossible de toutes les remplir.

Alors que c'est précisément sur ce contrat et sur la façon dont nous aurons rempli ou pas les objectifs fixés que nous serons jugés. Cela a été clairement rappelé lors la récente audition devant le Sénat.

**Mobilisons-nous face la politique de la direction
qui ne sert ni l'intérêt du personnel ni celui de la maison !**

Exigeons un véritable dialogue social à Culturesfrance !